

L'an deux mille vingt-quatre, le trois-octobre,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente « Verdon » de la commune d'Artignosc sur Verdon à 14 h 00 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation Plénière.

FORMATION PLENIERE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
85	27 + 16	43
Total des voix : 94		

Date de convocation :
20/09/2024

Délibération n°
24_10_CS4_04

Etaient présents :

21 représentants du collège des communes, ayant approuvé la Charte (2 voix chacun) :

Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) ; Serge GUICHARD (Allons) ; Jean-Pierre CIOFI (Aups) ; Liliane MONTALAND (Bargème) ; Corinne PELLOQUIN (Bauduen) ; Alin BURLE (Ginasservis) ; Annick BATTESTI (La Bastide) ; Christine NEURY (La Palud sur Verdon) ; Jean-Paul ROUX (Le Bourguet) ; Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) ; Romain COLIN (Moustiers Ste Marie) ; Elisabeth SACIER (Puimoisson) ; René GARCIN (Quinson) ; Claude ARNAUD (Riez) ; Nathalie BACQUART (Rougon) ; Paul CORBIER (St Julien du Verdon) Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Nicolas STAMPFLI (St Laurent du Verdon) ; Jean-Claude LARGENTON (Ste Croix du Verdon) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Bernard MAGNAN (Valensole)

2 représentants du collège des communes, ayant adhéré uniquement à l'objet SAGE (1 voix chacun) : Claude CHAILAN (Lambruisse) ; Jacques AVANIAN (Artignosc sur Verdon)

3 représentants des établissements publics de coopération intercommunale (1 voix chacun) : Patrick VINCENTELLI et Serge CONSTANS (Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon) ; Jean FLORIMOND (Communauté de communes du pays de Fayence)

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (8 voix) : Georges BOTELLA

Etaient représentés :

8 représentants, porteurs de 2 voix chacun, ont donné pouvoir : Aurélia CARTON (Blieux) à Christine NEURY ; Philippe MARANGES (Castellane) à Bernard CLAP ; Jean-Charles ŒIL (La Garde) à Jacques AVANIAN ; Raymonde CARLETTI (La Martre) à Jean-Paul ROUX ; France LAJOIE-GUIEU (Montagnac-Montpezat) à Nicolas STAMPFLI ; Claude GUERIN (Peyroules) à Liliane MONTALAND ; Patrick ROY (Roumoules) à Elisabeth SACIER ; Annick GAUTIER (St Jurs) à Jean-Pierre HERRIOU ;

7 représentants, porteurs de 1 voix chacun, ont donné pouvoir : Gilles MEGIS (DLVA) à Patrick VINCENTELLI ; Michèle BIZOT-GASTALDI (CCAPV) à Serge CONSTANS ; Bernard de BOISGELIN (CCPV) à Jean FLORIMOND ; Cyrille GIRIEUD (Colmars les Alpes) à Claude CHAILAN ; Yana BREZINA (La Roque-Esclapon) à Annick BATTESTI ; Mélanie SOULLE (Montmeyan) à Arlette RUIZ ; Bruno BICHON (Thorame-basse) à Paul CORBIER

1 représentant, porteur de 16 voix, a donné pouvoir : Jean-Charles BORGHINI (Conseil régional) à Georges BOTELLA

Modification de la composition du Conseil d'exploitation de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon

Vu les statuts de la Régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon

Vu la délibération du 2 septembre 2021 portant modification des membres du conseil d'exploitation de la régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon, modifié par délibération du 1^{er} février 2024

Considérant que M. Gérard LAGARDE, qui faisait partie du conseil d'exploitation de la Régie en tant que titulaire, a démissionné du conseil municipal de la commune de Riez et ne représente donc plus la commune au syndicat mixte,

Les membres du comité syndical ont procédé à la désignation partielle des membres de la régie d'aménagement et de gestion des sites naturels fréquentés du Verdon qui sera donc composée des membres suivants :

	Le Président du Parc naturel régional du Verdon	
	titulaires	suppléants
Conseil régional (2 titulaires et 2 suppléants) :	Georges BOTELLA Jean-Charles BORGHINI	Marjorie VIORT David GEHANT
Conseil départemental 04 (1 titulaire et 1 suppléant) :	Claude BONDIL	Marion MAGNAN
Conseil départemental 83 (1 titulaire et 1 suppléant) :	Nathalie PEREZ-LEROUX	Sébastien BOURLIN
Communes (6 titulaires et 6 suppléants) :	Jean-Pierre BAGARRE Claude ARNAUD Romain COLIN Magali STURMA-CHAUVEAU Philippe MARANGES Michèle BIZOT-GASTALDI	Corinne PELLOQUIN Arlette RUIZ Yves CAMOIN Patrick VINCENTELLI Antoine FAURE Joëlle TEBAR

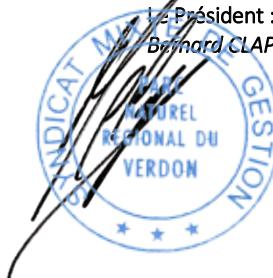
*Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
Le _____
et publication ou notification du*

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,
Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Président :

Bernard CLAP



DEL24_10_CS4_04